Envoyé en préfecture le 13/02/2025_{C-42-02-2025} Reçu en préfecture le 13/02/2025 Publié le

ID: 079-200041317-20250210-C__42_02_2025-DE

Votants: 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 03 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SORTIE DE PATRIMOINE - CESSION DE MATÉRIEL ET AUTORISATION DE VENTE AUX ENCHÈRES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

Titulaire absent suppléé:

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents:

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID: 079-200041317-20250210-C__42_02_2025-DB

C 46 U6 6U63

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SORTIE DE PATRIMOINE - CESSION DE MATÉRIEL ET AUTORISATION DE VENTE AUX ENCHÈRES

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre du contrat de délégation de service public des transports urbains, l'autorité organisatrice met à disposition du délégataire le matériel nécessaire pour l'exploitation des services : immobilier, autobus, vélos et trottinettes.

Un autobus articulé doit être réformé car il ne répond plus aux normes actuelles d'accessibilité et aux normes d'émissions polluantes. Il est proposé de le mettre aux enchères via la plateforme Agorastore

Plusieurs vélos sont hors d'usage ou ont été volés : vélos en location longue durée et vélos en libreservice.

Les trottinettes ne peuvent plus être entretenues par manque de pièces détachées et sont aujourd'hui hors d'usage, l'entreprise française a cessé son activité en février 2022.

Suite à la réception du nouveau dépôt, les algécos mis à disposition du délégataire pour les vestiaires du personnel ne sont plus nécessaires et seront cédés à la Ville de Niort à l'euro symbolique. Cette dernière se chargera de venir les récupérer à ses frais.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le principe de vente aux enchères pour l'autobus articulé ;
- Approuve la liste du matériel à sortir du patrimoine et/ou à céder en annexe 1 de la présente délibération;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents nécessaires ;
- En cas de vente aux enchères infructueuse, approuve le principe de cession auprès d'une casse agréée.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 74 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Aurore NADAL

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025 52LO

ID: 079-200041317-20250210-C__42_02_2025-DE